



## Études de communication

langages, information, médiations

37 | 2011

### Images de territoires et « travail territorial » des médias

---

## Postface

Isabelle Pailliar

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/3182>

DOI : 10.4000/edc.3182

ISSN : 2101-0366

#### Éditeur

Université Lille-3

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2011

Pagination : 149-156

ISBN : 978-2-917562-06-2

ISSN : 1270-6841

#### Référence électronique

Isabelle Pailliar, « Postface », *Études de communication* [En ligne], 37 | 2011, mis en ligne le 01 décembre 2013, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/3182> ; DOI : 10.4000/edc.3182

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# Postface

Isabelle Pailliar

---

- 1 Comme les articles de ce numéro le soulignent, les recherches en sciences de l'information et de la communication sur les territoires sont maintenant fournies et diversifiées. Il n'est pas dans l'objectif de ce texte d'indiquer les principaux résultats qui émergent de la lecture de ces pages ; au lecteur d'en faire son miel. Cependant, des postures communes et des acquis scientifiques émergent. Nous en choisissons quelques-uns :
- 2 - Une dimension critique ou distanciée vis-à-vis de deux thématiques récurrentes mises en œuvre par les collectivités territoriales : la notion d'identité et celle de démocratie locale. Vis-à-vis de l'identité territoriale, les travaux portent sur les stratégies de formation des référents identitaires. Ils mettent en évidence la construction politique de l'identité territoriale et l'associent aux tentatives de production de consensus entre les acteurs locaux. L'émergence de cette notion se situe dans un contexte de mobilités sociale et professionnelle, de concurrence entre les territoires et d'affirmation des pouvoirs locaux. Vis-à-vis de la démocratie locale, les recherches mettent en évidence les modalités d'instrumentalisation des opérations de démocratie et l'encadrement strict des expressions par des dispositifs. Ancrée depuis les années 60 dans les territoires, la notion s'appuie sur le renouvellement des pratiques politiques.
- 3 - Une observation précise des stratégies des acteurs et de leurs discours : c'est ainsi que les supports de communication sont abordés comme des modalités de production de discours et comme des espaces de contrôle. Les techniques d'information et de communication (réseaux câblés, services télématiques, sites internet par exemple) occupent une place importante, dans les travaux, et cela depuis les années 80, car l'empilement des techniques de communication renvoie à la structuration des services de communication et plus généralement à la professionnalisation. Le développement de ce secteur induit, malgré la disparité des situations locales, des formes de normalisation des discours et des stratégies de communication. C'est ainsi moins la dimension partisane qui est traitée par la recherche (les attachements politiques des élus locaux ne constituent plus un élément de détermination et d'explication des politiques mises en place) que les

transformations des relations des responsables politiques avec les individus et les évolutions de la sphère politique locale.

- 4 - Une mise en question des oppositions rapides entre médias et réseaux de communication, entre proximité géographique et déterritorialisation supposée des activités par les nouvelles techniques de communication. Ces divisions sommaires renvoient à des discussions qui n'ont plus lieu d'être, Jacques Noyer et Bruno Raoul rappellent dans leur article que tout média est territorialisé. Du même coup, « la matérialité spatiale » des médias, selon la belle expression de ces chercheurs, offre l'opportunité de traiter des rapports à l'État, aux nations et aux situations internationales.
- 5 - Une circulation des savoirs entre les disciplines : la géographie politique, la sociologie urbaine, la science politique avec les sciences de l'information et de la communication recouvrent une certaine communauté de travaux. La dimension pluridisciplinaire est affirmée et rendue nécessaire par la complexité des stratégies locales et nationales et par les évolutions des pratiques sociales. En effet, la question territoriale ne se réduit pas aux stratégies des acteurs locaux et ne peut être détachée des transformations sociales profondes qui affectent les formes de gouvernance locale, le militantisme et les formes d'engagement ou encore la technicisation des dossiers et des activités. En outre, la question territoriale exige, sur le plan de la recherche, de prendre de la distance avec le cloisonnement des services locaux et la volonté d'autonomisation des acteurs politiques.
- 6 - Une prise en compte des médias locaux et de leur diversification dans le contexte de la fragmentation des audiences des produits d'information. L'examen des médias locaux s'est parfois limité à une interrogation portant, soit sur leurs spécificités, soit sur la reproduction des médias nationaux (en particulier dans le domaine de la télévision avec les reprises de feuilletons et la diffusion de programmes déjà diffusés sur les chaînes nationales). Encore faudrait-il établir une différence entre la diffusion de programmes informationnels et culturels en région, et les lieux et les modalités de conception et de production de ces programmes. Les diffuseurs se sont développés localement alors que les concepteurs en région sont en rapport avec des produits de commande et donc plus fragiles car plus soumis aux vicissitudes économiques. De manière générale, l'étude des médias locaux est centrée sur la presse locale, elle est alors moins étudiée dans son organisation (rapport aux lecteurs et aux annonceurs, pratiques journalistiques...) que comme un corpus inclus dans une méthodologie diversifiée, en fonction de questions spécifiques. Du même coup, les recherches sur les médias se heurtent aux données disparates et à la diversité des situations, ce qui conduit finalement le secteur, sauf lorsqu'il présente un caractère de nouveauté technique, à être délaissé par la recherche.
- 7 La liste des résultats acquis serait donc longue, elle mérite d'être mise en valeur d'autant plus que le secteur de la communication au sein des territoires offre des opportunités professionnelles aux étudiants dans le domaine des collectivités territoriales, des administrations publiques, des services déconcentrés ou des structures para-publiques par exemple. Et les formations universitaires professionnalisées mises en place en journalisme et en communication rendent encore plus nécessaire leur adossement à la recherche.
- 8 L'identification des mutations sociales constitue bien la toile de fond de la recherche territoriale. Leur périodisation devient un élément de compréhension des changements locaux. Dans ce cadre, l'urbanisation dans les années 60, la décentralisation dans les années 80, et « l'interterritorialisation » dans les années 2000 constituent des cadres de

contextualisation et d'explication : à l'urbanisation et à la montée des classes techniciennes correspondent les mouvements de revendication urbaine et d'opposition aux monopoles d'information et d'expression. La décentralisation renforce les secteurs d'intervention des collectivités territoriales, les revendications identitaires face à la mise en concurrence des territoires et à leur multiplication. « L'interterritorialisation » est un néologisme qui relève les modalités de coopération, les entrelacements de décisions et les formes d'organisation territoriale et de « gouvernance multi-niveaux » (Dubois, 2009). L'expression s'appuie sur les travaux de Martin Vannier portant sur « la mutation des spatialités contemporaines » (2008, 29). Le géographe souligne les formes d'interterritorialités contemporaines. Il met ainsi en évidence l'importance de « ce qui se décide, se construit, se régule, se gère, entre les territoires » plutôt qu'à l'intérieur de chacun d'eux et pour chacun d'eux.

- 9 Ainsi la question de « l'ouverture » des données publiques renvoie aux notions d'interterritorialisation : cette obligation « d'ouverture » des données publiques dans les cadres européen et national renvoie à la mise à disposition d'informations publiques concernant, outre les données géographiques, les déchets, les déplacements, les plans locaux d'urbanisme, les budgets, la fiscalité locale ou encore les risques naturels et technologiques. On le voit, l'obligation de publication – qui n'est pas récente – introduit la question de la pertinence de ces données, leur mutualisation éventuelle et la légitimité de l'instance de coordination (communes, agglomération). Elle souligne l'opposition entre la fragmentation politique des territoires (et de leurs données) et les pratiques sociales qui, elles, sont de multi-niveaux et de multi-territoires. Elle pose également la question de la communication de ces données (écritures et mises en forme, supports de diffusion, actualisations, analyses et lectures proposées selon les sujets et les publics). Les modalités d'innovation dans la « fonction éditoriale » des collectivités territoriales se présentent dès 1982 avec les expérimentations dans le domaine du videotext dont les objectifs sont, d'une part, de répondre aux demandes d'informations venant des habitants et, d'autre part, de valoriser l'activité municipale dans sa dimension de gestion des territoires. Elles s'inscrivent dans des logiques plus profondes : l'évolution des rapports entre les administrations (de l'État ou des collectivités territoriales) et les individus et la rivalité politique entre les niveaux territoriaux eux-mêmes.
- 10 Proposer une approche info-communicationnelle des territoires, c'est enfin éclairer la communication de l'État non seulement à partir de ses intentionnalités et de ses politiques mais également à partir de sa mise en œuvre et de la confrontation avec les pratiques sociales. Ainsi l'analyse territoriale est-elle également une analyse de l'État et sur l'État en local.
- 11 Les manifestations de l'État dans les territoires apparaissent de plusieurs manières. D'abord, comme le soulignent Jacques Noyer et Bruno Raoul, « les médias confortent une représentation fonctionnelle-rationnelle du territoire », et un « découpage territorial propre à l'organisation politico-administrative » (dans l'article de ce numéro). Il y a même tension pour les médias locaux et leur propre organisation interne entre le découpage administratif et les zones de diffusion et de lecture du journal (entre les lieux de pouvoirs et les lieux d'activités sociales et commerciales).
- 12 La PQR a été, pendant de nombreuses années, le support de visibilité des politiques de l'État et de ses représentants en région et le développement de l'information municipale dans les années 60 marquait l'opposition à la centralisation étatique et la revendication des spécificités locales et l'affirmation d'une certaine autonomie.

- 13 Par ailleurs, c'est bien toute l'organisation territoriale qui est mise en place par l'État et dépendante de son action : la notion « d'aménagement du territoire » illustre bien la politique territoriale de l'État français marqué par la centralisation et par la maîtrise des formes de déploiement des services de l'État dans les territoires. Les différentes lois de décentralisation depuis 1982 ainsi que la toute dernière réforme territoriale votée en 2010, qui modifie les structures intercommunales, soulignent le modelage par l'État des territoires. Les conséquences de ces évolutions territoriales, pilotées par l'État et, pour la dernière réforme, par le préfet, mettent en évidence les questions de frontières, d'appartenance et plus généralement recomposent les activités et les services (ainsi que les rapports de force dans une même agglomération). Mais les lois n'accompagnent pas seulement la refonte régulière des rapports entre les territoires et l'État : cette refonte ne dépend pas seulement de lois, elle dépend également des répartitions budgétaires entre l'État et les différents niveaux territoriaux qui affectent directement les actions de politiques locales. Ainsi une partie de la communication des collectivités territoriales se positionne vis-à-vis de l'action de l'État et, le plus souvent, contre elle. Ce positionnement renvoie à la fois à des postures partisans (des collectivités de gauche contre un gouvernement de droite) mais ce n'est pas ainsi que cela se présente : le retrait de l'État dans tel domaine, par exemple de la politique de la Ville, donne lieu à une déclaration contre « le désengagement financier de l'État » et à une valorisation des actions menées localement.
- 14 Ainsi cette forme de communication politique souligne « en creux » ce que l'État ne fait pas ou plus : l'implicite de la critique à l'encontre du gouvernement s'accompagne d'une liste des actions réalisées par les pouvoirs locaux.
- 15 De manière générale, dans le secteur des médias locaux mais de manière plus diffuse dans la communication des collectivités territoriales, des domaines de l'activité sociale sont marqués « par la réaffirmation de l'État dans son exercice de maintien de l'ordre social et moral » (Marchetti, 2008, 10). La politique de la sécurité routière, l'information de sécurité routière mais également l'information de santé mettent en évidence les services de l'État. De même, comme le souligne D. Marchetti, la création d'une actualité routinière sur le thème de la sécurité routière relaie à la fois la communication étatique et valorise certains acteurs, en particulier les forces de l'ordre, ceux-ci ayant bien compris l'intérêt stratégique à occuper le champ des médias locaux.
- 16 Les exemples de sécurité routière et celui de la prévention, par exemple dans le domaine de la santé, offrent l'opportunité de s'interroger sur l'existence d'un modèle de communication publique ou plus précisément sur les modalités de reproduction par la communication des institutions territoriales de la communication de l'action publique étatique. La délégation auprès des collectivités territoriales d'un certain nombre de domaines d'intérêt général manifeste finalement, et pour l'instant, une forme de réassurance de l'État ou plus précisément de la reconstitution des formes de l'État dans les territoires. Dans ce cas, si les médias locaux sont marqués par une forme d'assujettissement aux activités de l'État, dans certains domaines comme celui de la sécurité routière (mais l'hypothèse est que d'autres domaines sont concernés), la communication des collectivités territoriales marque leur enrôlement. Enrôlement au sens où, peu structurées dans le domaine de la santé et de la prévention, elles n'opposent aucun autre modèle à celui de la communication étatique et gouvernementale : l'individualisation, l'auto-contrainte, la responsabilisation des individus (Ollivier-Yaniv,

2009, 88). De cette manière, le développement de la communication des collectivités territoriales se présente comme une modalité de « gouvernement du social » par le local.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Dubois J.**, (2009), *Les politiques publiques territoriales*, Rennes, PUR.

**Marchetti D.** (dir.), (2008), *Communication et médiatisation de l'État*, Grenoble, PUG.

**Ollivier-Yaniv C.** (dir.), (2009), *Communication de l'État et gouvernement du social*, Grenoble, PUG.

**Vannier M.**, (2008), *Le pouvoir des territoires*, Paris, Economica/Anthropos.

## INDEX

**Mots-clés** : communication locale, état, territoires, contrôle social

**Keywords** : communication local, state, territory, social control

## AUTEUR

### ISABELLE PAILLIART

GRESEC – Université Grenoble 3

**Isabelle Pailliart**, GRESEC (Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication) EA 608, professeure en sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal-Grenoble 3. Thèmes de recherche : médias locaux, communication des collectivités territoriales, espace public, communication des institutions publiques, communication et questions sociétales (sciences, santé). Parmi ses dernières publications : *Le déploiement des Tic dans les territoires* (en collaboration avec Philippe Bouquillion), PUG, Grenoble, 2006 ; « Les paradoxes de la prévention des cancers : publicisation et privatisation » (en collaboration avec Géraldine Strappazon), *Questions de communication*, n° 11, 2007. Adresse électronique : [isabelle.pailliart@u-grenoble3.fr](mailto:isabelle.pailliart@u-grenoble3.fr).